



Automne 1990 (Vol. 2, N° 3) numéro d'article 3

Sous l'emprise de l'alcool et des drogues

Dave Gower

L'abus d'alcool et de drogues est devenu une des plus grandes préoccupations sociales de l'heure, non seulement au Canada mais partout dans le monde. Par exemple, dans les années 80, les campagnes contre l'alcool au volant ont bénéficié d'un large soutien public. À l'aube des années 90, la question suscite des inquiétudes encore plus vives, que viennent accentuer le risque de propagation du SIDA par le partage de seringues et la prolifération de nouvelles drogues dangereuses comme le «crack».

Certaines personnes se préoccupent peu de la question de l'abus de substances psychotropes jusqu'à ce qu'elles ou leurs proches, ne soient touchés directement par ce problème. Et pourtant, en termes économiques, toute la société partage le coût de tels abus. La Fondation de la recherche sur l'alcoolisme et la toxicomanie de l'Ontario estime que les pertes de productivité de la main-d'oeuvre canadienne attribuables aux abus d'alcool et de drogues, totalisaient \$5 milliards en 1984 seulement [▼1](#).

Afin de recueillir des données sur ce sujet d'importance, Statistique Canada a mené, en mars 1989, l'Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues (l'ENCAD) pour le compte de Santé et Bien-être social Canada (voir [Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues](#)). Quand on pense à la question des abus de substances psychotropes et de leurs effets sur le travail, la première image qui vient à l'esprit est celle du travailleur consommant de l'alcool ou d'autres drogues dans son milieu de travail. L'ENCAD n'offre pas directement de données à ce sujet. Cependant, même lorsqu'ils sont commis après les heures de travail, ces abus peuvent influencer sur l'assiduité ainsi que sur le rendement d'une personne.

Un des points importants à traiter est de savoir si la consommation excessive d'alcool et de drogues est une réaction à des conditions économiques et sociales difficiles ou s'il ne s'agit pas plutôt d'un problème largement répandu dans toutes les couches de la société. Cet article passe en revue les données de l'ENCAD et ce qu'elles révèlent sur les Canadiens consommant de l'alcool et des drogues.

Consommation de substances psychotropes: une définition

La conception que l'on a du problème de drogue ou d'alcool est variable. La consommation d'une même quantité d'une substance quelconque peut avoir des effets fort différents d'une personne à l'autre. Quoiqu'il en soit, pour arriver à des résultats significatifs, il faut établir des catégories définies, mesurables et compréhensibles. Comme la mesure directe de l'effet de l'usage de ces substances reste difficile, on tente de déterminer l'importance de la consommation chez les personnes interrogées à l'aide des données sur la quantité et la nature des substances consommées.

La définition des catégories de consommation a été conçue en fonction des besoins de cette étude. Elle ne doit donc pas être interprétée comme une description officielle des personnes ayant un problème d'alcoolisme ou de toxicomanie.

La terminologie actuelle reconnue dans les domaines médical et toxicologique, définit l'alcool comme faisant partie d'une famille de substances aux effets psychotropes plutôt qu'une drogue différente. Toutefois, compte tenu du fait que c'est la drogue préférée d'une grande proportion de Canadiens, les statistiques sur la consommation d'alcool font l'objet d'une présentation distincte dans cet article. La plupart des gens estiment qu'une consommation modérée d'alcool n'est pas nécessairement dommageable; les résultats d'études tendent même à démontrer qu'elle peut avoir des effets bénéfiques sur certaines personnes [▼2](#). Par conséquent, les personnes qui consomment occasionnellement de l'alcool sont traitées séparément de celles dont le degré de consommation est suffisamment élevé pour causer d'éventuels problèmes.

Les définitions utilisées dans cette étude sont les suivantes:

Consommateurs

- les personnes ayant déclaré avoir consommé de l'alcool au cours des douze mois ayant précédé l'enquête;

«Gros» consommateurs

- les personnes ayant déclaré avoir pris plus d'un certain nombre de consommations au cours de la semaine ayant précédé l'enquête (11 pour les femmes, 14 pour les hommes)[3](#); ou les personnes ayant déclaré avoir pris cinq consommations ou plus à la fois à au moins 52 occasions pendant l'année ayant précédé l'enquête;

Consommateurs «d'autres drogues»

- les personnes ayant reconnu avoir consommé des drogues illicites ou des drogues «de la rue» comme la marijuana, le haschisch, la cocaïne, le LSD, l'héroïne et les amphétamines («speed»), au cours de l'année précédente.

Les médicaments vendus avec et sans ordonnance (par exemple les tranquillisants, les antidépresseurs, les pilules pour diète, les médicaments contre le rhume) peuvent aussi être consommés à d'autres fins ou avec excès. Cependant, ces drogues légitimes sont exclues de la présente étude vu la difficulté d'en repérer les abus.



Tableau 1 **Consommation d'alcool et d'autres drogues durant la période de douze mois se terminant en mars 1989**

Source : Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues

Vue d'ensemble

Voyons d'abord comment se répartissent les habitudes de consommation d'alcool et d'autres drogues dans la population canadienne [▼4](#). Les hommes de 15 à 24 ans sont les plus nombreux à admettre qu'ils sont de gros consommateurs d'alcool. La proportion des personnes des deux sexes ayant signalé une consommation d'alcool, faible ou importante, décroît après 55 ans. Cette diminution peut être attribuable à une baisse de consommation lorsque les personnes vieillissent. D'autres facteurs dont la fréquence des décès précoces plus élevée parmi les gros consommateurs d'alcool, entraîneraient une baisse dans les pourcentages.

Les hommes âgés de 15 à 24 ans sont aussi les plus gros consommateurs de drogues: près d'un cinquième d'entre eux ont déclaré en avoir consommé. La consommation de drogues tombe à de très faibles niveaux après 35 ans, chez les hommes comme chez les femmes. Dans le cas des gros consommateurs d'alcool et de drogues âgés de plus de 25 ans, les taux de consommation des hommes représentent plus du double de ceux des femmes; cependant, chez les consommateurs de drogues de moins de 25 ans, l'écart n'est pas si élevé, les proportions étant de 19 % et 12 % respectivement.

Alcool et drogues vont souvent de pair

Les personnes consommant de l'alcool sont plus susceptibles de consommer d'autres drogues, et vice versa.



Tableau 2 **Consommation d'alcool et d'autres drogues durant la période de douze mois se terminant en mars 1989, selon le niveau d'instruction**

Source : *Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues*

Nota : *La somme des éléments ne correspond pas aux totaux indiqués à cause du groupe des personnes n'ayant pas déclaré leur niveau d'instruction.*

Seulement 7 % de l'ensemble des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont déclaré avoir consommé des drogues autres que l'alcool, comparativement à 26 % des «gros» consommateurs d'alcool. La proportion de gros consommateurs d'alcool dans la population en général s'établit aussi à 7 %, mais elle grimpe à 28 % chez les consommateurs de drogues. Près de 400,000 Canadiens se retrouvent à la fois dans la catégorie des «gros» consommateurs et dans celle des consommateurs «d'autres drogues».

Malgré ce chevauchement, les personnes consommant de l'alcool sont souvent fort différentes de celles qui consomment d'autres drogues.

Consommation selon le niveau d'instruction et le revenu

Certaines personnes associent l'alcoolisme et la toxicomanie à des conditions économiques difficiles. Si tel était le cas, on pourrait s'attendre à ce que les niveaux de consommation soient beaucoup plus élevés chez les personnes moins scolarisées et à faible revenu que chez les Canadiens plus fortunés. Les résultats de l'enquête révèlent une situation fort différente.

Les taux élevés de consommation ne sont pas associés à de faibles niveaux d'instruction. La relation est beaucoup plus complexe. De fait, parmi les personnes les moins scolarisées (niveau secondaire ou moins), la proportion de gros consommateurs de drogues et d'alcool correspond sensiblement à la moyenne ⁵. Cette même tendance se poursuit jusqu'aux personnes ayant un diplôme d'études secondaires. Passé ce niveau de scolarité, la situation change, les taux de consommation d'alcool et d'autres drogues faisant un bond considérable parmi les personnes de la catégorie «études postsecondaires partielles»⁶. Enfin, les taux de consommation redescendent chez les personnes possédant un diplôme d'études postsecondaires et la chute est encore plus marquée dans le cas des diplômés universitaires.

Les taux de consommation selon le niveau de scolarité sont sensiblement les mêmes chez les hommes et les femmes et ne confirment certes pas l'hypothèse selon laquelle ces substances psychotropes sont consommées en réaction à des conditions économiques difficiles. L'instruction n'est cependant qu'une des mesures de la situation économique. Qu'en est-il du revenu?

Les données sur le revenu recueillies dans le cadre de l'ENCAD se rapportent à l'ensemble du ménage. Pour certains ménages, comme les familles monoparentales, le revenu du ménage correspond aux gains personnels du répondant, tandis que pour d'autres, comme les familles époux-épouse où les deux conjoints travaillent, le lien est plus difficile à établir. Quoiqu'il en soit, pour de nombreuses personnes, le revenu du ménage représente un «pouvoir d'achat discrétionnaire», c'est-à-dire la part du revenu disponible après l'achat de biens et services essentiels. En outre, le revenu du ménage constitue une mesure utile de ce que l'on pourrait appeler le «statut social».

La consommation d'alcool augmente avec le revenu

La proportion de consommateurs d'alcool, chez les «gros» consommateurs et chez les autres, augmente avec le revenu du ménage. Ce phénomène est attribuable en partie au fait que les hommes, dont le revenu tend à être plus élevé que celui des femmes, consomment davantage. Cependant, même lorsqu'on examine séparément les données de chacun des deux sexes, la corrélation positive demeure. Cette constatation semble confirmer les résultats d'une étude de la Fondation de la recherche sur l'alcoolisme et la toxicomanie de l'Ontario qui établit une relation positive entre la consommation d'alcool et le revenu [7](#).

Évidemment, le niveau de scolarité et le revenu tendent à être liés puisque les personnes très instruites font le plus souvent partie de ménages mieux nantis. Que se passe-t-il lorsqu'on tient compte de ces deux variables dans l'examen de la consommation de substances psychotropes?

Quel que soit le niveau de scolarité, il semble qu'un revenu de ménage élevé aille de pair avec une déclaration de consommation d'alcool légèrement plus élevée que la moyenne. Ce phénomène s'applique également aux «gros» consommateurs. Lorsque le revenu entre en ligne de compte, la probabilité qu'une personne appartienne à la catégorie des «gros» consommateurs diminue avec le niveau de scolarité. Parmi les personnes dont le revenu du ménage est inférieur à \$40,000, la proportion de «gros» consommateurs d'alcool décroît progressivement de 8 % à 5 % à mesure que le niveau de scolarité augmente; dans les ménages au revenu plus élevé, la proportion de «gros» consommateurs passe de 11 % à 6 %.



Tableau 3 **Consommation d'alcool et d'autres drogues durant la période de douze mois se terminant en mars 1989, selon le revenu du ménage**

Source : Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues

Nota : La somme des éléments ne correspond pas aux totaux indiqués à cause du groupe des personnes n'ayant pas déclaré leur revenu.

Une fois de plus, en raison de l'effet des revenus plus élevés chez les hommes que chez les femmes, on peut s'interroger sur la relation entre le revenu et la consommation d'alcool. D'ailleurs, lorsqu'on examine uniquement les données concernant les hommes (puisque un nombre trop faible de femmes ont déclaré avoir consommé de grosses quantités d'alcool pour que les données à leur sujet soient présentées à ce niveau de détail), l'effet du revenu sur les niveaux de consommation d'alcool demeure évident.

Revenu et consommation de drogues: pas de relation évidente

La proportion de personnes ayant déclaré avoir consommé des drogues autres que l'alcool varie très peu quelque soit le niveau de revenu. En effet, cette proportion s'élève à 7 % dans le cas des ménages dont le revenu est inférieur à \$20,000 par année, alors qu'elle est de 8 % chez les personnes faisant partie de ménages dont le revenu est de \$60,000 ou plus.



Tableau 4 **Consommation d'alcool et d'autres drogues, durant la période de douze mois se terminant en mars 1989, selon le niveau d'instruction et le revenu**

Source : Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues

Nota : Le nombre de gros consommateurs d'alcool et d'autres drogues de sexe féminin n'est pas suffisamment élevé pour que les données soient publiées à ce niveau de détail.

En tenant compte simultanément du revenu et du niveau d'instruction, les choses se compliquent. Chez les personnes ayant atteint le niveau des études secondaires ou moins, il semble y avoir une corrélation positive entre les revenus plus élevés et les taux plus élevés de consommation de drogues. On observe le contraire chez les personnes ayant fait des études postsecondaires: les personnes plus à l'aise financièrement ont des taux de consommation de drogues nettement plus bas.

La difficulté à comprendre cette différence est liée au fait que les profils des gains par âge des travailleurs varient selon le niveau d'instruction. À titre d'exemple, les professionnels touchent souvent leur salaire maximum plus tard dans leur vie que la plupart des travailleurs manuels. Étant donné la faible consommation de drogues chez les personnes de plus de 35 ans, cela expliquerait les faibles taux de consommation de drogues chez les personnes plus scolarisées aux revenus supérieurs. Compte tenu des limites des données disponibles, il est difficile d'analyser séparément chacun de ces facteurs.

Par conséquent, la question de la consommation des drogues autres que l'alcool est complexe. Cependant, il semble bien qu'il n'y ait aucune évidence appuyant l'existence d'une relation étroite entre le revenu et la consommation de drogues.

La consommation varie selon la participation continue au marché du travail

Les questions relatives à la participation continue au marché du travail posées dans le cadre de l'Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues, sont différentes des questions traditionnelles de l'Enquête sur la population active (EPA) dont les résultats sont publiés chaque mois. L'EPA interroge les répondants sur leur activité au cours d'une semaine de référence précise; dans le cas de l'ENCAD, il s'agit de l'activité principale au cours des douze derniers mois. Pour la plupart des catégories (au travail, au foyer, aux études, à la retraite), les chiffres des deux enquêtes sont très proches. Cependant, le nombre de chômeurs est fort différent puisque seules les personnes dont la principale activité au cours des douze derniers mois était la recherche d'un emploi ont été comptées parmi les chômeurs dans l'ENCAD. Comme les personnes qui étaient en chômage pendant moins de la moitié de l'année ne sont pas prises en compte, l'estimation du nombre de chômeurs de l'ENCAD représente environ la moitié du total «officiel» de l'EPA (470,000 contre près d'un million).

La taille restreinte de l'échantillon nous empêche de procéder à une analyse complète des habitudes de consommation de substances psychotropes des personnes qui ont été à la recherche d'un emploi une bonne partie de l'année 1989. Selon des données de fiabilité moindre recueillies par l'ENCAD, la consommation de drogues serait deux fois plus importante parmi les personnes de cette catégorie que parmi celles ayant travaillé la majeure partie de l'année, et la consommation d'alcool y serait légèrement plus élevée.

En raison de la petite taille de la catégorie «à la recherche d'un emploi», ces personnes sont comptées avec celles de la catégorie «au travail» pour former une classe «population active».

Les membres de la population active ont déclaré des niveaux de consommation d'alcool plus élevés que ceux des autres catégories d'individus. Chez les hommes, cette relation est fortement influencée par la présence des plus âgés, lesquels consomment moins et sont plus susceptibles d'être à la retraite. Si nous prenons uniquement le cas des hommes âgés de 25 à 54 ans, la proportion des «gros» consommateurs d'alcool est presque la même chez les actifs et les inactifs, 12 %-13 %.

Chez les femmes toutefois, le lien entre la consommation d'alcool et l'activité sur le marché du travail ne peut être expliqué facilement par la répartition par âge. Chez les femmes âgées de 25 à 54 ans, le pourcentage de personnes actives ayant déclaré une consommation importante d'alcool est de 4 %. Dans le cas des personnes inactives, le nombre estimé des femmes est à ce point minime qu'il ne peut être mesuré de façon précise; leur proportion est donc de beaucoup inférieure à 4 %.

Les personnes dont l'activité principale est d'étudier ont des taux de consommation de drogues beaucoup plus élevés que les autres répondants. Cette constatation correspond aux résultats concernant les jeunes. Mais le tableau n'est pas aussi simple dans le cas de la consommation d'alcool. Les étudiants sont moins

nombreux à avoir déclaré une forte consommation d'alcool que l'ensemble des jeunes. Cette différence peut s'expliquer par le lien apparent entre la consommation d'alcool et le revenu, comme nous l'avons déjà souligné.



Tableau 5 **Consommation d'alcool et d'autres drogues, selon l'activité principale durant la période de douze mois se terminant en mars 1989**

Source : Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues

Nota : La somme des éléments ne correspond pas aux totaux indiqués à cause du groupe des personnes n'ayant pas déclaré leur situation vis-à-vis de leur activité sur le marché du travail.

Quels genres de travailleurs consomment des substances psychotropes?

Jusqu'ici, nous avons constaté que les niveaux de consommation de substances psychotropes varient d'un groupe à l'autre dans la société. Nous avons également remarqué que les personnes actives ont des niveaux de consommation d'alcool supérieurs aux autres. Existe-t-il des différences entre les catégories de travailleurs?

La proportion de «gros» consommateurs d'alcool et d'autres drogues est généralement moins élevée dans les professions dites de «cols blancs» que dans celles de «cols bleus». Les taux les plus faibles sont observés dans les professions libérales et les plus élevés, dans les emplois de la construction et de la catégorie «opération et manutention de matériel de transport et autre». Ceci s'applique tant à la consommation d'alcool qu'à la consommation d'autres drogues.

Un phénomène dont il faut tenir compte est celui de la variation des proportions d'hommes et de femmes dans les diverses catégories de professions. Les hommes ont tendance à être plus nombreux dans certains types d'emplois et les femmes dans d'autres. Le fait que les hommes ont des taux de consommation plus élevés explique-t-il les différences observées ici selon la profession?



Tableau 6 Répartition des personnes ayant principalement travaillé durant la période de 12 mois se terminant en mars 1989 et ayant consommé de l'alcool et d'autres drogues, selon la profession

Source : Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues

Nota : La somme des éléments ne correspond pas aux totaux indiqués à cause du groupe des personnes n'ayant pas déclaré leur profession.

Une technique permettant d'analyser ce phénomène consiste en la «normalisation» des pourcentages. En gros, la normalisation permet d'estimer la proportion de personnes appartenant à une profession donnée qui consommerait de l'alcool et d'autres drogues si la répartition des travailleurs des deux sexes était la même dans l'ensemble des professions (voir [Normalisation](#)).

Certaines des différences observées entre les professions au sujet de la consommation de substances psychotropes sont de fait attribuables aux différences dans les rapports hommes/femmes: par exemple, l'écart entre les cols blancs et les cols bleus pour ce qui est de la consommation importante d'alcool, qui était de huit points de pourcentage (7 % contre 15 %), n'est plus que de quatre points (8 % contre 12 %) après normalisation. Les pourcentages de forte consommation d'alcool («gros» consommateurs) chez les travailleurs dans les domaines du travail de bureau, de la vente et des services sont inférieurs à la moyenne, mais après normalisation, ces taux augmentent pour atteindre la moyenne. Avec cette technique, la consommation de drogues devient elle aussi beaucoup plus homogène d'une profession à l'autre.

Toutefois, certaines différences subsistent. Ainsi, la proportion des travailleurs exerçant des professions libérales qui sont de «gros» consommateurs d'alcool, demeure inférieure à la moitié de la moyenne et leur taux de consommation d'autres drogues reste lui aussi moins élevé. Cela vient confirmer la constatation précédente selon laquelle les diplômés universitaires sont de moins «gros» consommateurs de substances psychotropes.

La consommation est inégale d'une province à l'autre



Tableau 7 **Consommation d'alcool et d'autres drogues, par province, durant la période de douze mois se terminant en mars 1989**

Source : Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues

La consommation de substances psychotropes varie non seulement en fonction du genre de travail d'une personne, mais aussi en fonction de l'endroit où elle habite.

Par conséquent, bien qu'il existe un lien entre le revenu et la consommation d'alcool pour l'ensemble du Canada, la relation est moins évidente lorsque nous comparons les provinces. Par exemple, Terre-Neuve, province où le salaire moyen est relativement faible, est celle qui affiche le plus haut taux de forte consommation d'alcool. Les taux de l'Ontario, province où le revenu moyen est le plus élevé, se rapprochent de la moyenne nationale.

Dans le cas des drogues autres que l'alcool, la situation varie également sur le plan géographique. On a enregistré de faibles taux de consommation pour les Terre-Neuviens, de même que pour les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba et de la Saskatchewan. Ces taux plus faibles de consommation de drogues sont peut-être attribuables au maintien de valeurs plus traditionnelles dans les petites régions urbaines et les régions rurales.

Conclusion

La plupart des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont déclaré avoir consommé au moins une certaine quantité d'alcool durant la période de douze mois se terminant en mars 1989. Environ un sur quatorze a reconnu avoir consommé de «grosses» quantités d'alcool (selon les définitions adoptées pour cette étude), et sensiblement la même proportion de Canadiens a déclaré avoir consommé des drogues illicites.

La consommation d'alcool et autres drogues est un phénomène répandu dans la société, mais semble plus fréquente dans certains groupes. En particulier, les hommes déclarent s'y adonner beaucoup plus fréquemment que les femmes et les jeunes, plus souvent que les personnes plus âgées. La consommation de drogues autres que l'alcool est rarement signalée par les plus de 35 ans.

Les membres de la population active tendent à consommer davantage de substances psychotropes. Chez les hommes, cela peut s'expliquer en grande partie par les différences de répartition par âge des personnes actives et inactives. Toutefois, dans le cas des femmes, l'activité sur le marché du travail semble exercer un effet plus direct sur la consommation d'alcool.

À l'exception des taux plus faibles chez les diplômés universitaires, les pourcentages de consommateurs de drogues sont similaires à tous les niveaux d'instruction lorsque le revenu du ménage est supérieur à

\$40,000 par année. Dans les ménages à revenu plus faible, les taux de consommation augmentent avec le niveau de scolarité, parallèlement à la plus grande proportion de jeunes.

Enfin, il semble que les personnes ayant un revenu plus élevé soient proportionnellement plus nombreuses à consommer de l'alcool. Cette hypothèse se vérifie dans le cas des hommes et des femmes et à divers niveaux de scolarité.

Il y a peu de données probantes permettant d'appuyer l'idée que les habitudes de consommation de substances psychotropes au Canada soient liées à des conditions économiques difficiles. De fait, la prise en compte des facteurs économiques ne change à peu près rien à l'évaluation de la situation. Il sera sans doute nécessaire de sortir du domaine économique pour tenter d'expliquer pourquoi les gens consomment des drogues aux effets psychotropes.

Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues

L'enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues (l'ENCAD), parrainée par Santé et Bien-être social Canada, a été réalisée par Statistique Canada en mars 1989. Elle a été menée auprès de 12,000 répondants par sondage téléphonique au hasard. Les questions posées portaient notamment sur la consommation d'alcool et d'autres drogues du répondant lui-même, sur les habitudes de consommation et le comportement des membres de sa famille, d'amis et d'autres personnes de sa connaissance et sur ses attitudes à l'égard des substances aux effets psychotropes. L'enquête visait aussi à recueillir des renseignements personnels comme le niveau de scolarité, le revenu, la principale activité au cours de la dernière année et la situation familiale.

La plupart des questions sur la consommation établissaient une distinction entre celle ayant eu lieu au cours des douze mois précédant mars 1989 et toute consommation antérieure. Dans cette étude, l'accent est mis uniquement sur les personnes qui avaient consommé de l'alcool ou d'autres drogues au cours des douze mois ayant précédé l'enquête.

Les résultats de l'enquête comportent deux limites importantes dont il faut tenir compte dans l'interprétation des données. Premièrement, certaines personnes n'ont pas le téléphone et ont été exclues de l'enquête pour cette seule raison. Bien qu'il ne s'agisse que d'un faible pourcentage de la population totale, les habitudes de consommation de ce groupe peuvent être différentes de celles de la population en général. La seconde limite a trait au «refus d'admettre» ou à la sous-évaluation délibérée de la consommation et à ce que certaines personnes se sentent gênées de divulguer les véritables quantités consommées et à ce qu'elles fassent donc une déclaration sous-estimant leur consommation réelle. De

plus, dans certains groupes, des personnes peuvent être moins bien disposées à signaler un niveau de consommation élevé. Néanmoins, dans cette étude, les seuils de forte consommation d'alcool ont été fixés à des niveaux assez bas dans l'espoir de repérer la plupart des personnes concernées.

Pour ces raisons, un bon nombre des estimations présentées dans cet article sur les gros consommateurs de substances psychotropes représentent probablement des valeurs minimales.

Normalisation

La normalisation est un procédé assez courant utilisé pour démontrer l'effet d'une variable. Il est particulièrement utile lorsque la variance d'échantillonnage empêche une ventilation détaillée complète des données. Dans le cas de la répartition des hommes et des femmes au sein des professions, le taux normalisé des «gros» consommateurs d'alcool, par exemple, est calculé de la manière suivante:

- la répartition en pourcentage des hommes et des femmes est calculée pour la catégorie «ensemble des professions» (41.6 % de femmes et 58.4 % d'hommes);
- ces pourcentages sont appliqués au total de chaque profession et on obtient des valeurs «normalisées» pour le nombre d'hommes et de femmes dans chaque profession;
- le pourcentage de «gros» consommateurs est calculé pour les hommes et pour les femmes dans chaque profession, avec des données réelles;
- ces pourcentages sont appliqués aux valeurs «normalisées» du nombre d'hommes et de femmes dans chaque profession, de façon à produire des estimations «normalisées» du nombre d'hommes et de femmes qui sont de «gros» consommateurs dans chaque profession;
- ces estimations sont additionnées et divisées par le nombre total de travailleurs dans la profession, ce qui donne le «pourcentage de gros consommateurs d'alcool normalisé en fonction du rapport hommes/femmes» dans cette profession. (Dans le cas des professions de la construction, le nombre de travailleuses est trop petit pour permettre le calcul d'un pourcentage fiable de «gros» consommateurs.)

Notes

Note 1

Voir [Adrian, M., P.M. Jull et R.T. Williams](#), «Statistics on Alcohol and Drug Use in Canada and Other

Countries», pp. 54-56.

Note 2

Voir [Santé et aide du milieu, 1985](#), Enquête sociale générale, série analytique, Statistique Canada, p. 45.

Note 3

L'effet d'une quantité donnée d'alcool sur le corps humain dépend d'un certain nombre de facteurs. Nombre d'entre eux sont difficiles à mesurer dans une enquête statistique. Nous disposons cependant d'un élément d'information, le poids des personnes. Nous avons établi différents seuils de consommation d'alcool en fonction du rapport du poids moyen des femmes au poids moyen des hommes, tels que déclarés dans l'ENCAD. Nous espérons que ce procédé améliorera la validité de la comparaison des habitudes de consommation d'alcool des hommes et des femmes.

Note 4

Le lecteur qui désire plus de détails sur les habitudes de consommation d'alcool et d'autres drogues est prié de se reporter au document d'[Eliani et al.](#)

Note 5

Les données sur les habitudes de consommation au niveau d'instruction «secondaire ou moins» sont en partie influencées par la proportion importante de personnes âgées appartenant à ce groupe. Ces personnes âgées, et en particulier les femmes, ont des taux de consommation inférieurs à la moyenne. Si nous prenons le cas des personnes peu scolarisées de moins de 55 ans, le pourcentage des «gros» consommateurs monte à 9 %, ce qui se rapproche de la valeur pour les personnes ayant fait des études postsecondaires partielles, tout en restant inférieur.

Note 6

On peut se demander si les étudiants n'auraient pas une influence sur ces résultats en faisant augmenter les taux de consommation pour la catégorie «études postsecondaires partielles». Un tel doute n'est pas justifié puisque l'élimination des données sur les étudiants n'a aucun effet significatif sur les habitudes de consommation observées.

Note 7

Voir [Adrian, M. et B.S. Ferguson](#), «The Influence of Income on the Consumption of Alcohol in Ontario: a Cross-Section Study» dans Carmi, A. et S. Schneider, éditeurs, *Drugs and Alcohol* (Medico-legal Library Series); Berlin, Springer-Verlag, 1986, pp. 151-157.

Documents consultés

- ADRIAN, M. «Economic Costs to Society of Alcohol Problems in Ontario and Canada», *Compte-rendu du 34^e Congrès international sur l'alcoolisme et les toxicomanies*, Calgary, Alberta, Canada, 4-10 août 1985, pp. 181-183.
- ADRIAN, M. et B.S. FERGUSON. «Demand for Domestic and Imported Alcohol in Canada», *Applied Economics*, vol. 19, n^o 4, Londres, avril 1987, pp. 531-540.
- ADRIAN, M., P.M. JULL et R.T. WILLIAMS. «Statistics on Drug Use», *Statistics on Alcohol and Drug Use in Canada and Other Countries*, vol. II, Toronto, Ontario, Canada, 1989, pp. 526.
- ELIANI, M. et al. *Enquête nationale sur l'alcool et les autres drogues. Points saillants*, Ottawa, Santé et Bien-être social Canada, juin 1990.
- GROUPE DE TRAVAIL DE LA STATISTIQUE SUR L'ALCOOL. *L'alcool au Canada: une perspective nationale*, Ottawa, Santé nationale et Bien-être social Canada, 1984.
- STATISTIQUE CANADA. *Enquête sociale générale: Santé et aide du milieu, 1985*, Série analytique, occasionnel, catalogue 11-612F, décembre 1987, Ottawa.

Auteur

Dave Gower est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

Source

L'emploi et le revenu en perspective, Automne 1990, Vol. 2, n^o 3 (n^o 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



Tableau 1

Consommation d'alcool et d'autres drogues durant la période de douze mois se terminant en mars 1989

| | Population Total | | A consommé de l'alcool | |
|-----------------------|------------------|----|------------------------|-----------------------------|
| | '000 | % | «Gros» consommateur | A consommé d'autres drogues |
| Les deux sexes | 20,285 | 78 | 7 | 7 |
| 15-24 ans | 3,899 | 81 | 10 | 16 |
| 25-34 ans | 4,670 | 87 | 7 | 11 |
| 35-54 ans | 6,663 | 80 | 8 | 3 |
| 55 ans et + | 5,052 | 63 | 5 | -- |
| Hommes | 9,920 | 84 | 12 | 9 |
| 15-24 ans | 1,983 | 85 | 15 | 19 |
| 25-34 ans | 2,318 | 92 | 12 | 16 |
| 35-54 ans | 3,320 | 85 | 13 | 5 |
| 55 ans et + | 2,299 | 73 | 8 | -- |
| Femmes | 10,365 | 72 | 3 | 4 |
| 15-24 ans | 1,916 | 78 | 4 | 12 |
| 25-34 ans | 2,352 | 82 | 3 | 7 |
| 35-54 ans | 3,343 | 76 | 3 | 2 |
| 55 ans et + | 2,753 | 54 | -- | -- |

Source: *Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues*

Tableau 2

Consommation d'alcool et d'autres drogues durant la période de douze mois se terminant en mars 1989, selon le niveau d'instruction

| | Population Total | | A consommé de l'alcool | | A consommé d'autres drogues |
|-----------------------------------|------------------|-----------|------------------------|----------|-----------------------------|
| | '000 | % | «Gros» consommateur | % | |
| Les deux sexes | 20,285 | 78 | 7 | 7 | 7 |
| Secondaire ou moins | 6,744 | 66 | 8 | 5 | 5 |
| Diplôme d'études secondaires | 5,668 | 81 | 8 | 7 | 7 |
| Études postsecondaires – total | 7,577 | 86 | 7 | 8 | 8 |
| Études postsecondaires partielles | 2,470 | 87 | 10 | 11 | 11 |
| Diplôme d'études postsecondaires | 5,107 | 86 | 6 | 7 | 7 |
| Diplôme universitaire | 2,865 | 87 | 5 | 7 | 7 |
| Hommes | 9,920 | 84 | 12 | 9 | 9 |
| Secondaire ou moins | 3,349 | 75 | 13 | 7 | 7 |
| Diplôme d'études secondaires | 2,597 | 88 | 13 | 11 | 11 |
| Études postsecondaires – total | 3,858 | 89 | 11 | 10 | 10 |
| Études postsecondaires partielles | 1,235 | 89 | 15 | 14 | 14 |
| Diplôme d'études postsecondaires | 2,623 | 90 | 9 | 8 | 8 |
| Diplôme universitaire | 1,606 | 90 | 7 | 8 | 8 |
| Femmes | 10,365 | 72 | 3 | 4 | 4 |
| Secondaire ou moins | 3,395 | 57 | 3 | 3 | 3 |
| Diplôme d'études secondaires | 3,071 | 76 | 3 | 3 | 3 |
| Études postsecondaires – total | 3,719 | 83 | 4 | 7 | 7 |
| Études postsecondaires partielles | 1,235 | 85 | 5 | 8 | 8 |
| Diplôme d'études postsecondaires | 2,484 | 82 | 3 | 6 | 6 |
| Diplôme universitaire | 1,259 | 84 | -- | 7 | 7 |

Source: *Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues*

Note: La somme des éléments ne correspond pas aux totaux indiqués à cause du groupe des personnes n'ayant pas déclaré leur niveau d'instruction.

Tableau 3

Consommation d'alcool et d'autres drogues durant la période de douze mois se terminant en mars 1989, selon le revenu du ménage

| | Population Total | | A consommé de l'alcool | | A consommé d'autres drogues |
|-----------------------|------------------|-----------|------------------------|-----------|-----------------------------|
| | '000 | | «Gros» consommateur | % | |
| Les deux sexes | 20,285 | 78 | | 7 | 7 |
| Moins de \$40,000 | 9,385 | 74 | | 7 | 7 |
| Moins de \$20,000 | 3,798 | 64 | | 6 | 7 |
| \$20,000-\$29,999 | 2,368 | 79 | | 8 | 5 |
| \$30,000-\$39,999 | 3,220 | 81 | | 8 | 7 |
| \$40,000 et plus | 7,689 | 89 | | 9 | 7 |
| \$40,000-\$59,999 | 4,380 | 86 | | 9 | 7 |
| \$60,000 et plus | 3,309 | 92 | | 9 | 8 |
| Hommes | 9,920 | 84 | | 12 | 9 |
| Moins de \$40,000 | 4,324 | 80 | | 12 | 9 |
| Moins de \$20,000 | 1,515 | 73 | | 11 | 10 |
| \$20,000-\$29,999 | 1,154 | 83 | | 13 | 8 |
| \$30,000-\$39,999 | 1,655 | 83 | | 11 | 9 |
| \$40,000 et plus | 4,327 | 91 | | 13 | 10 |
| \$40,000-\$59,999 | 2,355 | 91 | | 13 | 9 |
| \$60,000 et plus | 1,972 | 92 | | 13 | 10 |
| Femmes | 10,365 | 72 | | 3 | 4 |
| Moins de \$40,000 | 5,062 | 69 | | 3 | 5 |
| Moins de \$20,000 | 2,283 | 58 | | -- | 6 |
| \$20,000-\$29,999 | 1,214 | 76 | | -- | -- |
| \$30,000-\$39,999 | 1,564 | 78 | | -- | 5 |
| \$40,000 et plus | 3,363 | 86 | | 4 | 4 |
| \$40,000-\$59,999 | 2,025 | 82 | | -- | 4 |
| \$60,000 et plus | 1,337 | 91 | | -- | 5 |

Source: Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues

Note: La somme des éléments ne correspond pas aux totaux indiqués à cause du groupe des personnes n'ayant pas déclaré leur revenu.

Tableau 4

Consommation d'alcool et d'autres drogues, durant la période de douze mois se terminant en mars 1989, selon le niveau d'instruction et le revenu

| | A consommé de l'alcool | | A consommé d'autres drogues |
|----------------------------------|---------------------------|----|-----------------------------|
| | Total «Gros» consommateur | % | |
| Les deux sexes | | | |
| Secondaire ou moins | | | |
| Moins de \$40,000 | 64 | 8 | 4 |
| \$40,000 ou plus | 84 | 11 | 7 |
| Diplôme d'études secondaires | | | |
| Moins de \$40,000 | 78 | 7 | 6 |
| \$40,000 ou plus | 89 | 9 | 8 |
| Études postsecondaires - total | | | |
| Moins de \$40,000 | 82 | 6 | 11 |
| \$40,000 ou plus | 90 | 8 | 7 |
| Diplôme d'études postsecondaires | | | |
| Moins de \$40,000 | 81 | 5 | 10 |
| \$40,000 ou plus | 90 | 6 | 6 |
| Hommes | | | |
| Secondaire ou moins | | | |
| Moins de \$40,000 | 74 | 13 | 6 |
| \$40,000 ou plus | 87 | 15 | 10 |
| Diplôme d'études secondaires | | | |
| Moins de \$40,000 | 84 | 11 | 10 |
| \$40,000 ou plus | 94 | 15 | 11 |
| Études postsecondaires - total | | | |
| Moins de \$40,000 | 85 | 11 | 13 |
| \$40,000 ou plus | 92 | 11 | 9 |
| Diplôme d'études postsecondaires | | | |
| Moins de \$40,000 | 85 | 8 | 11 |
| \$40,000 ou plus | 92 | 9 | 7 |

Source: Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues

Note: Le nombre de gros consommateurs d'alcool et d'autres drogues de sexe féminin n'est pas suffisamment élevé pour que les données soient publiées à ce niveau de détail.

Tableau 5

Consommation d'alcool et d'autres drogues, selon l'activité principale durant la période de douze mois se terminant en mars 1989

| | Population Total | | A consommé de l'alcool | | A consommé d'autres drogues |
|-----------------------|------------------|----|------------------------|---|-----------------------------|
| | '000 | | «Gros» consommateur | % | |
| Les deux sexes | | | | | |
| Actifs | 12,310 | 85 | 10 | | 8 |
| Inactifs - total | 7,582 | 66 | 4 | | 5 |
| Aux études | 2,265 | 77 | 5 | | 14 |
| À la retraite | 2,587 | 59 | 5 | | -- |
| Au foyer | 2,730 | 63 | -- | | -- |
| Hommes | | | | | |
| Actifs | 7,193 | 88 | 13 | | 10 |
| Inactifs - total | 2,504 | 73 | 8 | | 8 |
| Aux études | 1,133 | 79 | 8 | | 17 |
| À la retraite | 1,313 | 68 | 8 | | -- |
| Au foyer | -- | -- | -- | | -- |
| Femmes | | | | | |
| Actives | 5,118 | 81 | 4 | | 6 |
| Inactives - total | 5,078 | 62 | 2 | | 3 |
| Aux études | 1,133 | 75 | -- | | 11 |
| À la retraite | 1,273 | 50 | -- | | -- |
| Au foyer | 2,672 | 63 | -- | | -- |

Source: Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues

Note: La somme des éléments ne correspond pas aux totaux indiqués à cause du groupe des personnes n'ayant pas déclaré leur situation vis-à-vis de leur activité sur le marché du travail.

Tableau 6

Répartition des personnes ayant principalement travaillé durant la période de 12 mois se terminant en mars 1989 et ayant consommé de l'alcool et d'autres drogues, selon la profession

A consommé de l'alcool

| | Population Total | | «Gros» consommateur | A consommé d'autres drogues |
|--|------------------|-----------|---------------------|-----------------------------|
| | '000 | | % | |
| Ensemble des professions | 11,841 | 85 | 10 | 8 |
| Cols blancs | 8,034 | 85 | 7 | 7 |
| Direction, administration | 1,718 | 87 | 8 | 7 |
| Professions libérales | 2,013 | 88 | 4 | 5 |
| Travail de bureau et vente | 2,848 | 84 | 8 | 8 |
| Services | 1,195 | 78 | 8 | 9 |
| Cols bleus | 3,747 | 86 | 15 | 9 |
| Traitement, fabrication de machines, assemblage et réparations | 1,599 | 86 | 13 | 8 |
| Construction | 753 | 87 | 21 | 12 |
| Opération et manutention de matériel de transport et autre | 710 | 88 | 17 | 10 |
| Rapport normalisé hommes/femmes | | | | |
| Ensemble des professions | | 85 | 10 | 8 |
| Cols blancs | | 86 | 8 | 7 |
| Direction, administration | | 87 | 8 | 7 |
| Professions libérales | | 89 | 4 | 5 |
| Travail de bureau et vente | | 85 | 10 | 9 |
| Services | | 79 | 10 | 9 |
| Cols bleus | | 82 | 12 | 7 |
| Traitement, fabrication de machines, assemblage et réparations | | 82 | 10 | 7 |
| Construction* | | -- | -- | -- |
| Opération et manutention de matériel de transport et autre | | 86 | 14 | 8 |

Source: Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues

** Le nombre de femmes dans cette profession est trop petit pour permettre la normalisation.*

Note: La somme des éléments ne correspond pas aux totaux indiqués à cause du groupe des personnes n'ayant pas déclaré leur profession.

Tableau 7

Consommation d'alcool et d'autres drogues, par province, durant la période de douze mois se terminant en mars 1989

| | Population Total | | A consommé de l'alcool | | A consommé d'autres drogues |
|-----------------------|------------------|----|------------------------|---|-----------------------------|
| | '000 | % | «Gros» consommateur | % | |
| Canada | 20,285 | 78 | 7 | | 7 |
| Population active | 12,310 | 85 | 10 | | 8 |
| Terre-Neuve | 427 | 68 | 9 | | 5 |
| Population active | 245 | 79 | 14 | | 6 |
| Île-du-Prince-Édouard | 98 | 64 | 6 | | 5 |
| Population active | 59 | 72 | 8 | | 6 |
| Nouvelle-Écosse | 690 | 71 | 6 | | 7 |
| Population active | 389 | 82 | 8 | | 9 |
| Nouveau-Brunswick | 552 | 68 | 6 | | 6 |
| Population active | 314 | 79 | 8 | | 8 |
| Québec | 5,237 | 76 | 7 | | 7 |
| Population active | 3,141 | 86 | 10 | | 8 |
| Ontario | 7,486 | 78 | 7 | | 6 |
| Population active | 4,600 | 84 | 9 | | 7 |
| Manitoba | 830 | 79 | 7 | | 5 |
| Population active | 500 | 86 | 9 | | 5 |
| Saskatchewan | 748 | 78 | 7 | | 5 |
| Population active | 433 | 86 | 9 | | 6 |
| Alberta | 1,826 | 82 | 7 | | 7 |
| Population active | 1,189 | 88 | 9 | | 8 |
| Colombie-Britannique | 2,390 | 83 | 9 | | 10 |
| Population active | 1,440 | 87 | 12 | | 11 |

Source: *Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues*